



**Procès-verbal de la 9e assemblée de
l'Association du Noctambus Jurassien
mercredi 5 décembre 2018, 18h30
Centre St-Maurice, Glovelier**

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture, salutations
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2017
(disponible sur le site internet du Noctambus www.noctambus-jura.ch ou sur demande au secrétariat, pas de lecture à l'assemblée)
- 4) Rapport du président
- 5) Comptes 2017
 - a) Présentation des comptes
 - b) Rapport des vérificateurs des comptes
 - c) Approbation des comptes
- 6) Présentation de l'horaire 2019
- 7) Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)
- 8) Budget 2019
- 9) Fixation des cotisations
- 10) Election du comité et des vérificateurs
- 11) Election du président
- 12) Membres soutiens : admissions, démissions
- 13) Divers

1. Ouverture, salutations

Le président ouvre la séance et salue les 34 personnes présentes, il les remercie de l'intérêt porté à notre Association, en particulier M. David Asséo représentant du canton du Jura, MM Christian Oppliger et Roland Cattin représentants des Chemins de fer du Jura et CarPostal, ainsi que M. Benjamin Fleury représentant de la presse pour le Quotidien jurassien.

Il donne connaissance des excuses reçues pour cette assemblée et demande à toutes et tous de s'inscrire sur la liste de présence en circulation.

Personnes présentes :

- Asséo David, représentant canton du Jura
- Cattin Roland, représentant CarPostal
- Oppliger Christian, représentant CJ
- Juillerat Frédéric, Coufraivre, commune Haute-Sorne
- Kornmayer Marika, commue Saignelégier
- Tobler Michel, commune Boécourt
- Lovis Dorothée, Montsevelier, commune Val-Terbi
- Baertschi Jean-Jacques, commune Les Enfers
- Guenot-Vallat Sophie, commune Muriaux
- Vuillaume Thomas, commune Grandfontaine
- Vuillaume Ismaël, Rocourt, commune Haute-Ajoie
- Sté de Carnaval de Delémont, par son président Yann Beuret
- Biétry Cédric, Delémont – membre soutien
- Flury Patrick, commune Alle
- Moreno Jésus, commune Cornol
- Chapuis Marie-Madeleine, commune Rossemaison
- Meyrat Francis-Michel, membre soutien et commune Rossemaison
- Gerber Thomas, commune Mont-Tramelan
- Droz François, commune Mettembert
- Hürlimann Bruno, commune Dampfreux
- Protti David, commune Courtedoux
- Marchand Véronique, commune Clos du Doubs
- Gagnebin Christophe, membre du comité et commune Tramelan
- Burkhalter Joël, membre du comité et commune Courrendlin
- Suarez Nathalie, Rossemaison, membre comité et soutien
- Roy Anne, membre du comité et commune Porretruy
- Bassang Jacques, Le Noirmont, membre comité et soutien
- Pelletier Antony, Moutier, membre comité
- Vuillaume Marguerite, membre comité et commune Grandfontaine
- Pic.Jeandupeux Maryvonne, Tramelan, membre comité et soutien
- Charmillot Francis, Delémont, membre du comité
- Fleury Benjamin, Delémont, représentant du Quotidien jurassien
- Leippert Der Stepanian Anouk, Vicques, secrétaire et membre soutien
- Donzé-Boillat Fabienne, Les Breuleux, secrétaire et membre soutien

Excuses reçues :

- Gouvernement du canton du Jura
- Association KA pour Bikini Test, La Chaux-de-Fonds
- Ateliers Busch SA, Chevenez
- Œuvre jurassienne de secours, Nathalie Barthoulot et Muriel Christe Marchand
- RWB Groupe SA, Porretruy
- Ville de La Chaux-de-Fonds
- RFJ
- SID Delémont
- Commune Basse-Alaine
- Commune Beurnevésin
- Commune Courgenay
- Commune Courroux
- Commune Delémont
- Commune La Baroche
- Commune Le Noirmont
- Commune Les Bois
- Commune Les Breuleux
- Commune Les Genevez
- Commune Vendlincourt
- Commune St-Brais
- Commune Le Bémont
- Commune Pleigne
- Commune Lugnez
- Commune Bonfol

2. Nomination des scrutateurs

M. Francis Meyrat de Rossemaison et Mme Véronique Marchand de Clos du Doubs, sont nommés scrutateurs.

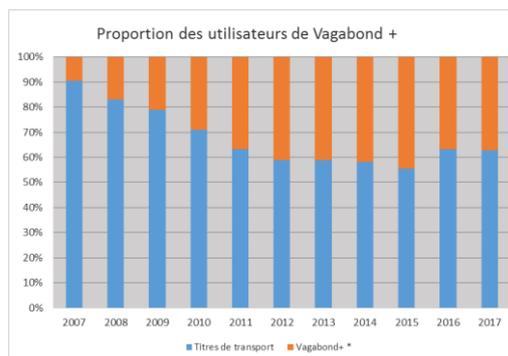
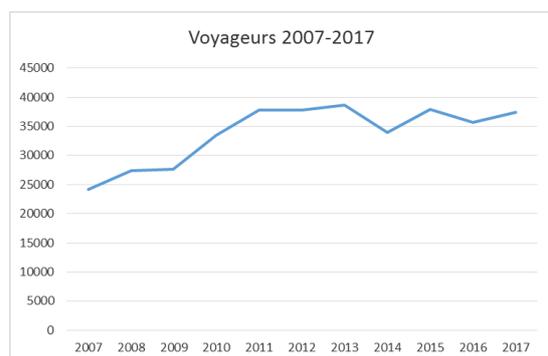
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2018

Le procès-verbal, qui était disponible sur le site internet, est accepté par l'assemblée.

4. Rapport du président

Francis Charmillot nous informe que le comité du Noctambus s'est réuni à 7 reprises cette année. Le travail important du comité, pour une association à but non lucratif, est de passer son temps à chercher des finances. Les coûts pour rouler en toute sécurité durant les nuits des vendredis et samedis est très conséquent.

En 2017, nous enregistrons une hausse de la fréquentation de 5 % environ, ce qui représente 2000 voyageurs supplémentaires. La fréquentation était de 37'500 voyageurs. Les recettes étaient aussi en hausse de 2 % pour un montant de 4000 francs supplémentaires. Avec une stabilité pour les abonnements Vagabond+.

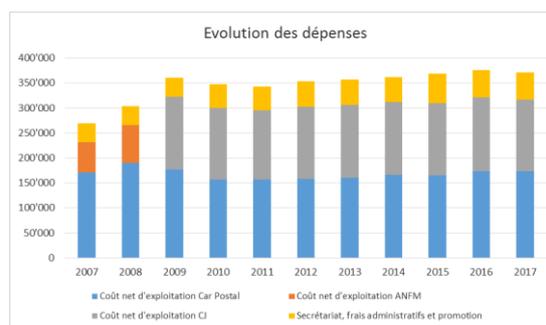
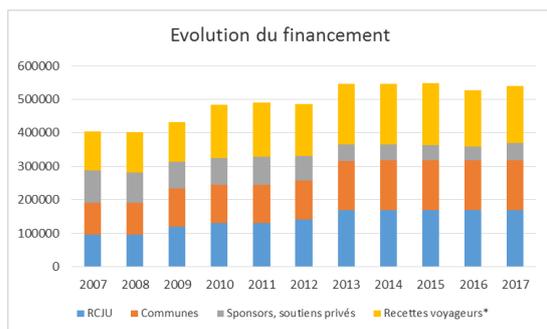


Nos lignes sont financées pour 31% par le canton du Jura, 28% par les communes membres, 32% par la billetterie et 9 % par les sponsors et les membres soutiens de notre Association. Le canton du Jura verse un montant de Fr 170'000.- et va l'augmenter à Fr. 175'000.- à partir de 2018.

L'Association est toujours à la recherche d'un ou plusieurs grands sponsors. Les partenaires du début se sont retirés gentiment, la conjoncture n'est pas favorable à nos demandes. Par contre, plusieurs petites entreprises et même des privés ont répondu à nos appels pour 2017. Nous espérons qu'ils ne nous abandonneront pas trop vite. Nous profitons de remercier Pitch Comment qui nous aide, avec ses dessins humoristiques, à attirer le public sur notre problématique.

Nous avons toujours des demandes pour l'ouverture de lignes supplémentaires. C'est un montant de Fr. 12'000.- à Fr. 15'000.- par ligne qu'il nous faut trouver. Donc, ce n'est pas pour l'instant à moins qu'un généreux donateur nous la finance.

L'évolution des dépenses est relativement stable. 47% concerne les lignes de CarPostal, 39% les lignes des CJ et les 14% restant financent le secrétariat, les frais administratifs et la promotion.



Le président remercie les membres du comité pour leurs idées et leur soutien, ainsi que les deux secrétaires pour leur travail.

Il informe que de plus en plus de société et de comité de fête de village, la Braderie, le Chant du Gros, se tournent vers le Noctambus pour organiser leurs soirées et rentrées en toute sécurité. C'est une grande satisfaction pour notre Association dont le but est justement la rentrée en toute sécurité.

Nous sommes en relation avec des responsables des transports de Moutier pour développer éventuellement des courses entre Delémont et Moutier. Ce projet avance gentiment.

Il y a également le nouvel arrêt de la BFM à Saignelégier qui améliore la traversée du village de Saignelégier mais qui n'est pas encore parfait du côté du comportement des voyageurs.

Nous travaillons à contrôler les statistiques de voyageurs pour éventuellement supprimer des lignes qui ne marchent pas beaucoup pour optimiser le plus grand nombre de voyageurs.

L'assemblée remercie le président par ses applaudissements.

5. Comptes 2017

a) Présentation des comptes

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des comptes 2017. Le total des produits se monte à SFR. 372'391.48 et le total des charges à SFR. 372'025.00 qui donne comme résultat pour l'année 2017 un petit bénéfice de SFR. 366.48.

La fortune nette de l'association est de SFR. 17'098.05 au 31 décembre 2017. Une réserve économique de SFR. 84'000.00 et une réserve pour course spéciale de SFR. 4'650.00 complètent les fonds propres de l'association.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence des vérificateurs, Jean-Denis Voisard et Steve Raffl, Maryvonne Pic Jeandupeux donne connaissance de leur rapport à l'assemblée.

c) Approbation des comptes

L'assemblée approuve à l'unanimité ces comptes 2017 et en donne décharge au comité.

6. Présentation de l'horaire 2019

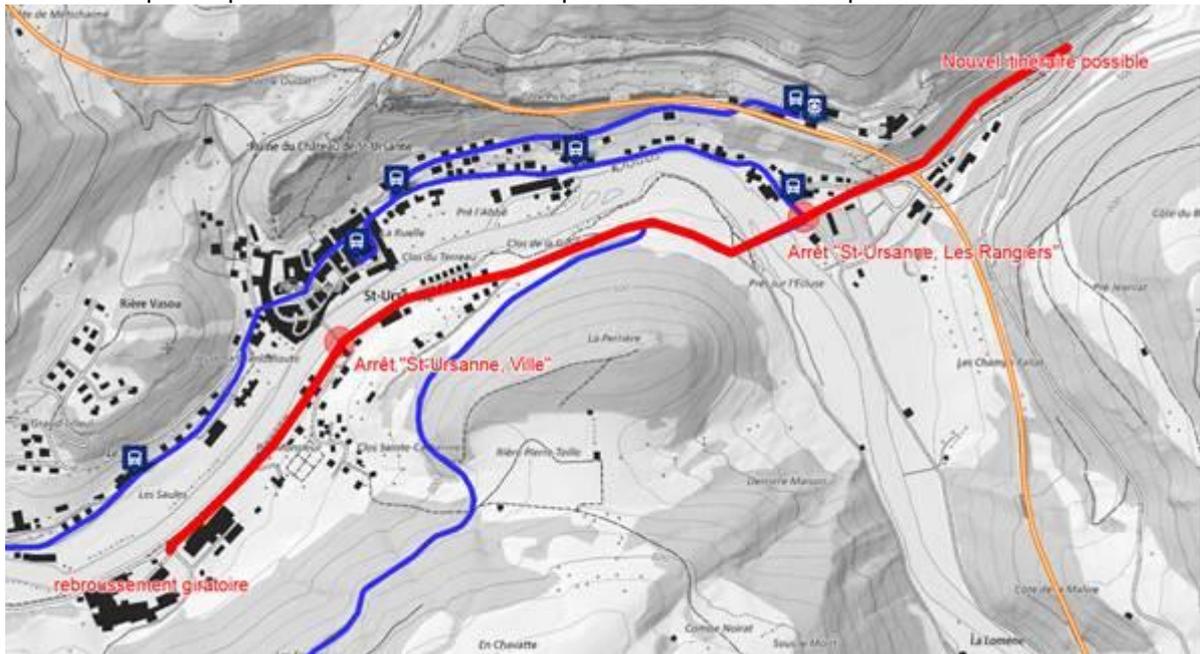
Anouk Leippert Der Stepanian présente le nouvel horaire 2019.

Se sont 13 lignes qui circulent sur le réseau du Noctambus, desservies par 10 bus.

Deux petits changements seront en vigueur dès le 9 décembre 2018.

Tous les deux sur la ligne N10 : Delémont/Boncourt

A St-Ursanne : les arrêts St-Ursanne, gare et St-Ursanne Porte St-Pierre sont supprimés. Ils sont remplacés par l'arrêt St-Ursanne Ville qui se trouve en face du pont St-Jean.



A Courgenay : les arrêts zone industrielle et Petite Gilberte sont supprimés et remplacés par l'arrêt gare. Cet arrêt avait été créé pour les travaux l'année dernière et est plus pratique pour les bus.



10. Election du comité et des vérificateurs

Tous les trois ans, le comité du Noctambus est réélu.

Cette année, nous remercions Geoffrey Beuchat de Glovelier, qui représentait la jeunesse et Jacques Bassang qui œuvre au comité depuis sa création en 2010. Leur aide et leurs conseils nous ont été précieuses. Merci et bonne route pour la suite.

Le président présente les personnes qui sont d'accord de fonctionner au comité dès la fin de l'assemblée, soit :

- Joël Burkhalter, vice-président et représentant le district de Delémont
- Nathalie Suarez, représentante le district de Delémont
- Francis Charmillot, représentant le district de Delémont
- David Asséo, représentant du Canton du Jura
- Antony Pelletier de Moutier qui sera délégué pour la jeunesse
- Christophe Gagnebin, représentant du Jura bernois
- Maryvonne Pic Jeandupeux, représentante des Franches-Montagnes
- Jean-Marc Boichat, représentant des Franches-Montagnes
- Anne Roy, représentante de l'Ajoie
- Marguerite Vuillaume, représentante de l'Ajoie
- Daniel Ramseyer, représentant de l'Ajoie

L'assemblée élit tous les membres présentés par un levé de mains.

C'est aussi les vérificateurs des comptes qui sont renommés cette année, il s'agit de :

- Steve Raffl de Châtillon
- Jean-Denis Voisard de Fontenais

L'assemblée les acclame également.

11. Election du président

C'est le vice-président, Joël Burkhalter, qui présente la candidature de Francis Charmillot pour la place de président.

L'assemblée le félicite et l'acclame par applaudissements.

12. Membres soutiens : admissions, démissions

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des membres soutiens du Noctambus.

56 communes sont membres de l'association.

En diminution de 2 par les fusions des communes de Corban avec Val Terbi et Rocourt avec Haute Ajoie.

127 membres individuels, en diminution de 16 par rapport à l'année précédente.

150 membres couples, en augmentation de 8 par rapport à l'année précédente.

73 membres collectifs, en augmentation de 24 par rapport à l'année précédente.

Nous sommes toujours à la recherche de membres soutiens, merci d'en parler autour de vous et n'hésitez pas à contacter notre secrétariat qui vous renseignera volontiers.

13. Divers

Personne ne demandant la parole, Francis remercie les personnes présentes et invite les participants à une petite collation pour terminer cette assemblée dans la convivialité.

L'assemblée se termine à 19h30.

Les Breuleux, le 6 décembre 2018/Fabienne Donzé-Boillat